

LIÈGE – BEYNE – FLÉRON – CHAUFFONTAINE – ENVIRONNEMENT

Classer 16,5 hectares du Ry Ponet ? « Il faut sacréaliser tout le site »

Le MR liégeois demande à la Région d'intervenir

Le combat se poursuit pour tenter de sortir durablement le site du Ry Ponet, à cheval sur les communes de Beyne-Heusay, Fléron, Chauffontaine et Liège, des griffes des promoteurs immobiliers. Le MR liégeois tente maintenant de convaincre la ministre Tellier de lui accorder une protection spécifique. Mais pour elle, seuls 16,5 des 300 hectares présentent un intérêt.

Alors que la Région wallonne, par l'entremise de la ministre de l'Environnement Céline Tellier, vient d'annoncer la création de plus de 1.000 hectares de réserves naturelles afin de préserver la biodiversité, Diana Nikolic, députée wallonne et cheffe de groupe MR au parlement wallon, en a profité pour ramener sur la table un dossier emblématique en région liégeoise : le Ry Ponet.

A cheval sur les communes de Beyne-Heusay, Chauffontaine, Fléron et Liège, ces 300 hectares de prairies, de cultures agricoles, de landes et de bois ont en effet fait l'objet d'un combat acharné entre promoteurs et riverains depuis plusieurs an-

nées. Les premiers lorgnaient en effet avec avidité sur cette zone vierge de toute habitation située à cinq kilomètres à peine à vol d'oiseau du centre de la Cité ardente. Les seconds opposaient quant à eux l'intérêt environnemental du site, véritable poumon vert de toute cette partie de la région liégeoise. Et ils ont remporté la

Le chiffre

300

Le Ry Ponet s'étend sur 300 hectares, à cheval sur les communes de Beyne, Chauffontaine, Fléron et Liège. Mais seuls 16,5 hectares intéressent la ministre.

première manche, en faisant en sorte que le projet porté par l'immobilière Neufcour ne voie pas le jour.

La guerre n'est toutefois pas terminée pour autant. Seule possibilité pour enterrer définitivement toute velléité de construction sur le site : sa préservation officielle. Envisageable ? C'est la question qu'a posée Diana

Nikolic à Céline Tellier. Qui a quelque peu refroidi les ardeurs de la Liégeoise. « Selon la Ministre, seuls 16,5 hectares présentent un intérêt naturel et pourraient être étudiés plus en détail afin de valider ou non une procédure de mise sous statut », expliquent conjointement la députée wallonne et Christine Defraigne, la Première échevine liégeoise, en charge notamment de l'urbanisme.

Sont concernés l'ancienne carrière de Malguelue, qui abrite notamment le crapaud calamite, le lézard des murailles, l'alouette ou le criquet à ailes bleues ; une petite friche calaminatoire au sud du site, à proximité du RAVeL, et la zone naturelle au centre du site dans laquelle on retrouve notamment l'orvet et l'oeillet velu.

Mais 16,5 hectares, c'est beaucoup trop peu au goût des Liégeois. Qui ont donc invité la ministre wallonne à venir visiter le Ry Ponet « pour se rendre compte de la nécessité de préserver ce maillon essentiel de la ceinture verte de Liège de l'urbanisation ».

« Notre souhait, c'est de sanctuariser la totalité du site, inter-



Le Ry Ponet doit être préservé au titre de poumon vert de la région. © Tonneau

vient Christine Defraigne. Mais la balle est aussi dans le camp de la Région wallonne. Nous, nous avons bloqué le dossier Neufcour pour le moment, mais il faudrait que le pouvoir supérieur prenne maintenant une décision forte. La Région annonce une politique de préservation des espaces naturels, de stop à l'urbanisation, elle devrait donc être à la barre d'une modification du plan de secteur qui rendrait plus facile la vie de toutes les communes concernées par ce dossier. »

GEOFFREY WOLFF

Le collectif s'oppose au promoteur depuis des années

Le Ry Ponet était arrivé au-devant de l'actualité en 2017, quand le promoteur Neufcour y annonçait la création prochaine de 520 logements. Un projet déjà revu et corrigé, après une première version qui avait fait long feu en 2015.

Très vite, l'opposition s'était toutefois encore mobilisée, parvenant à récolter plus de 4.700 réclamations au cours de l'enquête publique. Face à cette vague de contestations, le promoteur avait finalement décidé de retirer sa demande de permis. Tout en annonçant peu de temps plus tard qu'il pourrait à nouveau introduire un autre projet, en tenant compte des



©

doléances des riverains. Ceux-ci ne l'ont cependant pas entendu de cette oreille. Réunis en collectif, ils militent maintenant pour une préservation pérenne de l'ensemble du site. Et ils ont été entendus par nombre d'élus des communes concernées. Ne reste plus qu'à convaincre la ministre...

La Région annonce une politique de préservation des espaces naturels, elle devrait être à la barre d'une modification du plan de secteur »



Christine Defraigne, Première échevine à Liège